

2026

Défi de design de voie navigable

Concours d'idées de la relève étudiante
pour la région de la capitale nationale

Commission de la capitale nationale

Défi de design de voie navigable

APPEL DE PROPOSITIONS

1 Aperçu du défi

L'eau façonne depuis longtemps le paysage, la culture et l'histoire de la région de la capitale nationale. Le canal Rideau et la rivière des Outaouais sont plus que des éléments pittoresques : ce sont des corridors actifs qui relient les collectivités, favorisent les loisirs et enrichissent le tissu urbain. Dans le cadre du Défi de design de voie navigable de la Commission de la capitale nationale (CCN), nous invitons les étudiants concepteurs, les artistes et les visionnaires à explorer la relation puissante entre l'eau, la culture et le lieu. Cette initiative vise à créer des installations aquatiques imaginatives qui mobilisent le public et célèbrent l'importance culturelle de la rivière des Outaouais. Qu'il s'agisse de mettre en valeur l'histoire, d'encourager l'interaction sociale ou de promouvoir la durabilité, les propositions doivent favoriser des liens significatifs entre les personnes, l'espace public et la rivière.

Nous accueillons les idées audacieuses qui s'adaptent au paysage, respectent la tradition tout en faisant preuve d'innovation, et offrent de nouvelles façons de découvrir nos voies navigables essentielles. Il s'agit là d'une occasion de façonner l'identité de la capitale par le biais du design, de la narration et de la création d'un lien avec l'eau.

2 Contexte

La Commission de la capitale nationale (CCN) est l'intendante à long terme des terrains fédéraux de la région et s'emploie à façonner le paysage urbain des deux côtés de la rivière des Outaouais. À la suite de l'achèvement du Plan du cœur de la capitale nationale, la CCN renouvelle son engagement à rapprocher les gens des voies navigables de la région et à approfondir la mobilisation du public à l'égard de ces caractéristiques naturelles déterminantes.

La rivière des Outaouais, riche en histoire et dotée d'une grande signification culturelle, offre une occasion unique d'allier patrimoine, loisirs et conception innovante d'espaces publics. Ce défi invite les étudiants à imaginer des installations qui reflètent l'évolution de la relation entre la collectivité et le lieu, tout en célébrant le rôle durable de l'eau dans le façonnement de l'identité de la capitale.

3 Site de l'étude : Berges de la rivière des Outaouais à Gatineau



Les berges de la rivière des Outaouais (appelée « Kichi Zibi » par les Autochtones) à Gatineau, entre le pont Alexandra et le pont du Portage, faisaient partie d'une ancienne route de portage le long de la rive nord, un lieu de rencontre et d'échange pour les peuples autochtones pendant des milliers d'années. Les rives ont été industrialisées avec des usines et des exploitations forestières au cours du 19^e et du début du 20^e siècle. Dans la seconde moitié du 20^e siècle, le gouvernement fédéral a créé des parcs le long des rives et le complexe Place du Portage pour héberger les ministères du gouvernement fédéral. On y trouve des points de repère importants, tels que le Musée canadien de l'histoire, l'usine Kruger, Place du Portage et la pointe Scott.

Le sentier des Voyageurs longe actuellement la rive et relie le secteur du projet d'aménagement Zibi, dans le sud-ouest, au parc Jacques-Cartier, dans le nord-est. Il offre un accès direct aux piétons et aux cyclistes et les relie aux destinations culturelles et urbaines environnantes. Les intentions pour ce secteur de la zone centrale sont les suivantes :

- Reconnaître la présence autochtone de longue date dans la région en intégrant l'histoire autochtone à la conception des espaces publics.
- Renforcer les liens entre le centre-ville de Gatineau et le secteur riverain de manière à favoriser les déplacements, l'accès et l'exploration.
- Transformer le secteur en une destination riveraine dynamique qui intègre des institutions nationales, des programmes publics, des lieux de travail et des espaces ouverts.
- Préserver et améliorer les vues emblématiques de la Colline du Parlement le long des berges.
- Maintenir une zone riveraine dynamique avec un mélange de bâtiments, d'espaces de spectacle et d'espaces ouverts, en assurant la fluidité et la diversité des utilisations.



**Les inscriptions
sont ouvertes
jusqu'au jeudi
23 mars 2026.**

4 Le Défi

Comment les installations aquatiques le long de la rivière des Outaouais peuvent-elles favoriser le resserrement des liens entre les gens, la culture et la capitale nationale? Ce défi invite quiconque à présenter des propositions innovantes qui célèbrent les voies navigables en tant qu'espaces publics dynamiques, en renforçant les liens par la conception, la narration, les considérations environnementales et les offres commerciales.

Les propositions doivent :

- Créer des installations et des structures complémentaires qui encouragent l'interaction du public avec l'eau, que ce soit par le biais d'expériences immersives, d'espaces de rassemblement ou d'expression artistique, dont le coût anticipé devrait correspondre à un projet pilote expérimental plutôt qu'à un aménagement permanent.
- Mettre en valeur de manière réfléchie les récits historiques, en tissant des thèmes qui reflètent le passé de la région tout en adoptant des perspectives contemporaines.
- Promouvoir la mobilisation sociale, en offrant des possibilités de rapprochement, de réflexion et d'expériences communes.
- Célébrer la durabilité environnementale, en intégrant un concept axé sur l'eau qui respecte et améliore l'environnement naturel.
- Proposer une approche audacieuse et créative adaptée au paysage tout en associant la tradition à des idées avant-gardistes.
- Créer de nouvelles façons de découvrir et d'apprécier les voies navigables, en renforçant leur rôle en tant qu'éléments déterminants de la région de la capitale nationale.
- Envisager des stratégies d'utilisation toute l'année et la manière dont les éléments de conception, tels que les matériaux, l'éclairage et la programmation, peuvent soutenir l'expérience de l'utilisateur.

- Tenir compte de l'expérience nocturne en concevant des installations qui rendent la zone riveraine accueillante après la tombée de la nuit, que ce soit grâce à un éclairage bien pensé, à des éléments interactifs ou à une programmation qui encourage les gens à interagir avec l'espace et à s'y rassembler pendant la nuit.
- Il n'est pas nécessaire d'intégrer des possibilités commerciales complémentaires, mais celles-ci peuvent être prises en compte dans l'évaluation.

La CCN accueille favorablement les propositions qui réimaginent ces espaces, en utilisant le design comme un outil pour inspirer, provoquer la discussion et rapprocher les gens de l'eau.

Des critères d'évaluation détaillés seront utilisés dans le cadre du processus afin de garantir une évaluation structurée des propositions. Ce cadre définira des considérations clés, guidant le jury dans son processus d'évaluation afin de respecter les objectifs et la vision du défi. Le concept de secteur riverain du [Plan du cœur de la capitale nationale du Canada](#) servira de référence clé, assurant l'harmonisation avec les grands principes d'urbanisme et les priorités stratégiques pour les voies navigables de la capitale.

En ce qui concerne le niveau de détail : Pour les éléments architecturaux, nous souhaitons obtenir des dessins conceptuels et non des dessins de construction. Il est possible de fournir des informations sur le plan, les élévations, les coupes et les vues à hauteur d'œil des piétons. Voir les questions les plus fréquemment posées dans la section FAQ.



5 Prix

L'équipe gagnante recevra un prix de 3 000 \$ et l'équipe classée deuxième recevra un prix de 2 000 \$. Le jury peut également décerner des mentions honorables. Ces prix ne sont pas assortis de récompenses en argent.

6 Inscription

Il n'y a pas de frais d'inscription pour participer au Défi de design de la CCN. Toutefois, les participants doivent s'inscrire pour recevoir un numéro d'équipe qui garantit l'anonymat des propositions tout au long du processus d'évaluation. Une inscription est nécessaire pour chaque projet soumis. Les participants peuvent s'inscrire sur le site Web du concours : ccn-ncc.gc.ca/defi-2026.

En s'inscrivant, les participants acceptent toutes les conditions du concours.

Le concours est ouvert aux étudiants qui sont actuellement inscrits dans un établissement d'enseignement postsecondaire au Canada. Il ne peut y avoir plus de quatre participants par équipe. La CCN encourage les étudiants à former des équipes interdisciplinaires. Les propositions doivent porter sur des aspects de l'urbanisme et du design urbain, de l'architecture, de l'architecture et de la conception paysagères ainsi que de la planification des transports. Une équipe diversifiée aux compétences complémentaires est susceptible d'aboutir à une proposition plus fructueuse.

7 Détails du concours

Les dossiers peuvent être rédigés dans l'une ou l'autre des deux langues officielles du Canada (anglais ou français). Les propositions doivent être soumises au plus tard à 23 h 59, heure avancée de l'Est, le lundi 23 mars 2026. Toutes les propositions devront être soumises par le biais du site SharePoint de la CCN. De plus amples renseignements seront communiqués aux participants après leur inscription. Aucune copie papier ne sera acceptée.

Le Défi de design de la CCN est un concours anonyme. Aucun nom ou symbole d'identification des participants ne doit apparaître sur le matériel soumis ou dans les noms de fichiers.

Le concours est ouvert aux étudiants de toutes les disciplines. Cependant, il peut être particulièrement pertinent pour ceux qui étudient l'urbanisme, l'architecture, les beaux-arts ou l'ingénierie. Les équipes peuvent comprendre jusqu'à quatre participants et la CCN encourage vivement la formation de groupes interdisciplinaires. Une équipe qui réunit des compétences et des points de vue divers a plus de chances d'élaborer une proposition convaincante et bien équilibrée.

Dates importantes :

Lancement du concours	1^{er} décembre 2025
Fin des inscriptions	23 janvier 2026
Séance d'information	5 février 2026
Date limite de présentation des propositions	23 mars 2026
Examen technique des propositions	Du 23 mars au 2 avril 2026
Annnonce des gagnants	29 avril 2026



**Bonne
chance à
tous les
participants !**

Questions

Les questions concernant le concours seront acceptées jusqu'au lundi 2 février 2026. Les questions peuvent être envoyées à challenge-defi@ncc-ccn.ca. Tous les courriels envoyés doivent avoir pour objet « Concours pour étudiants ». Les réponses à toutes les questions seront publiées sur le site Web du concours : ccn-ncc.gc.ca/defi-2026.

Documents exigés

- 1 Jusqu'à deux planches de 60,96 cm x 91,44 cm au format PDF. Les noms de fichiers doivent inclure le numéro d'inscription (p. ex. « Planche_12345 »). Tous les dessins et toutes les échelles architecturales doivent être exprimés en unités métriques.
- 2 Une déclaration écrite ne dépassant pas 500 mots expliquant les idées. Le fichier doit être au format .txt ou Word. Le nom du fichier doit inclure le numéro d'enregistrement (p. ex. « Déclaration écrite_12345 »).
- 3 Une vidéo (de trois minutes au maximum) qui soutient visuellement le projet de design. Il peut s'agir d'un vlogue, d'animations, de rendus ou de visites guidées narrées pour communiquer le concept, l'ambiance et les idées clés. Soumettre un fichier MP4 intitulé avec le numéro d'inscription de l'équipe (p. ex. « Vidéo_12345 »).
- 4 Un document séparé contenant les coordonnées de la personne ou de l'équipe participante. Le document doit comprendre le titre du projet, le nom des participants et l'adresse électronique de la personne-ressource principale. Le nom du fichier doit inclure le numéro d'inscription (p. ex. « ID_12345 »). Les sources de tout matériel de tiers incorporé dans le dossier doivent également être fournies.

Ressources et références

Références générales :

[Commission de la capitale nationale. Le Plan de la capitale du Canada de 2017 à 2067](#)

[Plan du cœur de la capitale nationale du Canada](#)

[Lignes directrices de conception de la capitale](#)

[Plan lumière de la capitale de 2017 à 2027](#)

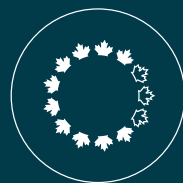
[Commission de la capitale nationale. La protection des vues dans la capitale du Canada, 2007](#)

[Politique sur la pratique de l'urbanisme et la réconciliation](#)

Propriété et droit d'auteur

Chaque participant reste propriétaire des droits d'auteur associés aux documents qu'il soumet.

En soumettant un dossier, chaque participant accorde à la CCN une licence perpétuelle non exclusive lui permettant d'utiliser, de reproduire, de publier, de modifier, d'incorporer dans d'autres travaux, de distribuer et de promouvoir, en tout ou en partie, le matériel soumis par le participant à des fins non commerciales ou commerciales, sous quelque forme que ce soit, y compris la forme imprimée, la publication numérique, le format audio, le document vidéo et tous les autres médias (qu'ils soient connus ou élaborés ultérieurement), sous quelque forme que ce soit, sans limites territoriales et sans mention de source.



COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE
NATIONAL CAPITAL COMMISSION

Canada